

Le signal du Luguet

Distance

↔ 14 km

Durée

🕒 4h30

Difficulté

📶 Difficile

Dénivelé

📈 +470 m

Balisateur

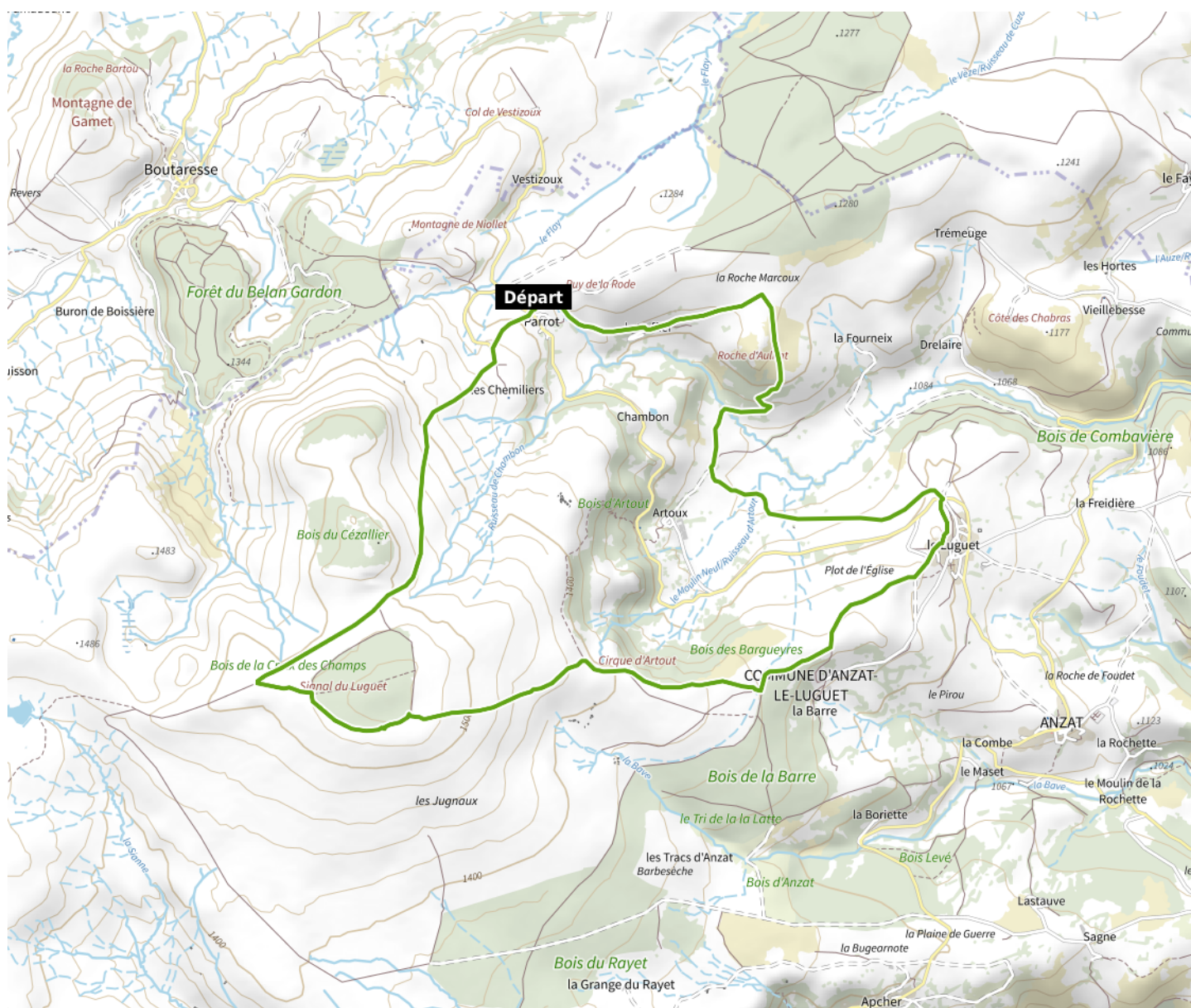
🟢 Vert

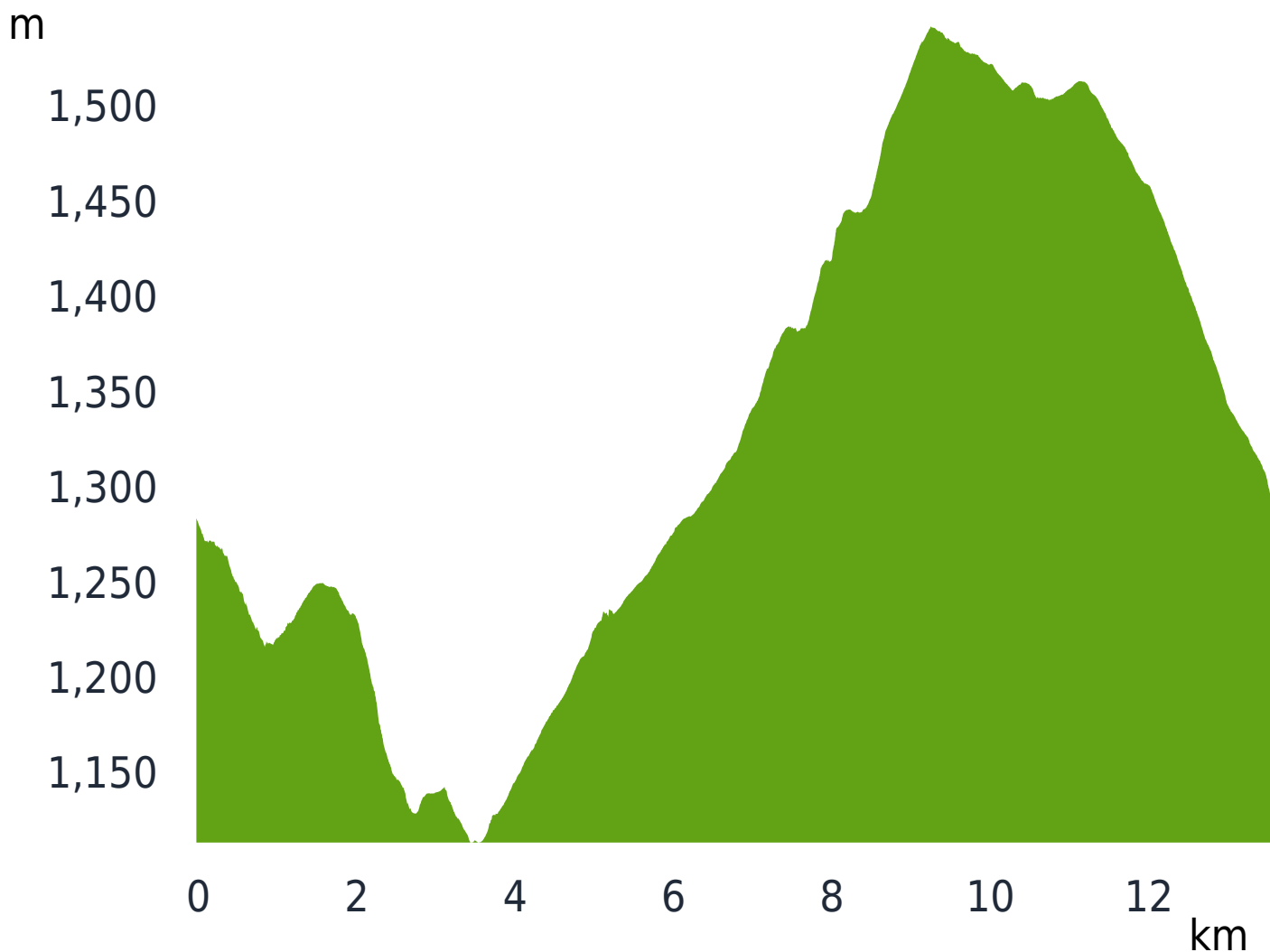


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Anzat-le-Luguet

Adresse de départ

Parking du foyer de ski de fond à Parrot
63420 Anzat-le-Luguet

Accès au point de départ

Au sud-ouest de Clermont-Ferrand. Sortie 15 de l'autoroute A75, direction Ardes-sur-Couze, puis Anzat-le-Luguet, suivre les D23 et D721 jusqu'à Parrot.

Description du parcours

Les hauts plateaux du massif du Cézallier séduisent les amoureux des grands espaces sauvages avec des pâturages, vallons, ruisseaux et zones de tourbières. Le chemin ouvre l'horizon sur les volcans de la chaîne des Puys, les massifs du Sancy et du Cantal.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : En contrebas du panneau de départ prendre la route vers Le Buffier. Au niveau de la ferme, descendre et suivre le chemin à gauche. À la patte d'oie, rester à gauche jusqu'à une intersection. Virer à droite (PV2/ vue sur les monts du Forez, du Devès et de la Margeride). Le chemin contourne le Rocher d'Aulhat, puis descend vers le cirque glaciaire d'Artoux (PV2). Après avoir franchi un ruisseau, le sentier rejoint le fond du cirque. À l'intersection, aller à droite et, 30 m après, descendre à gauche. Après le ru, monter jusqu'à la route (hors parcours, à droite sur la route, AR 200 m, panneau d'information).

Étape 2 : La traverser et monter à droite en laissant le GR et la direction du Luguët. Au niveau des premières constructions rencontrées, bifurquer à droite par une sente. Dépasser toutes les maisons, monter tout droit. À une fourche, aller à droite. Avant un petit abri en dur à proximité du bois, se diriger à droite sur environ 500 mètres.

Étape 3 : Quitter le chemin pour franchir à droite un escabeau. À travers les pâturages, suivre à main droite la clôture qui surplombe le cirque (PV3). Franchir un nouvel escabeau et immédiatement bifurquer à gauche en suivant la clôture. Après un troisième escabeau, aller en face jusqu'à la lisière du bois. La suivre à gauche, sur environ 750 m (PV4 : panorama sur les monts du Cantal, le Sancy et la chaîne des Dômes). À une intersection, bifurquer à gauche en suivant une clôture pour rejoindre un large chemin carrossable.

Étape 4 : L'emprunter à droite, passer entre les bois du Cézalier et de la Croix des Champs et le Signal du Luguët. Descendre et prendre la route à gauche sur 100 m. Virer à droite dans une sente d'estive, suivre la clôture jusqu'à l'arrivée.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.